



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120410-20301-DE-1-1_0
Date de signature : 12/04/12
Date de réception : jeudi 12 avril 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.428**

Séance publique du

10 avril 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ACHATS DE SÂNTONS ANCIENS DE LA COLLECTION FOUQUE POUR LES
COLLECTIONS DES MUSÉES DE LA VILLE.**

Le 10/04/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 4 avril 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jacques GARCON à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Chantal DAVENNE

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



08.11

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10/04/12

RAPPORTEUR : Mme Michèle JONES

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : ACHATS DE SANTONS ANCIENS DE LA COLLECTION FOUQUE POUR LES COLLECTIONS DES MUSÉES DE LA VILLE. - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Avec quatre générations de santonniers et bientôt quatre vingt ans d'existence, la maison Fouque perpétue avec talent et passion l'art du santon d'argile, que Marcel Provence, grand défenseur des traditions provençales, avait souhaité remettre en valeur à Aix.

Jean-Baptiste Fouque, premier de la lignée et artiste reconnu, ouvre l'atelier familial en 1934 et crée, la même année, la première foire aux santons d'Aix, foire qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La célèbre maison, connue internationalement et labellisée « Atelier d'art de France », détentrice d'un véritable savoir-faire, est à l'origine d'une collection d'environ 2000 personnages provençaux, toujours fabriqués artisanalement avec le souci du détail et de l'authenticité.

Outre les différents modèles de santons destinés à la composition des crèches, de nombreuses pièces uniques ont vu le jour dans l'atelier familial, dont l'emblématique « Coup de mistral », chef-d'œuvre de l'art du santon, réalisé en 1952 par Paul Fouque.

Aujourd'hui, Mireille Fouque, consciente de la valeur patrimoniale et historique que sa collection représente, et soucieuse d'en assurer la pérennité, propose de céder à la ville, à titre onéreux, quelques unes des pièces les plus prestigieuses de sa collection.

Celles-ci trouveront parfaitement leur place au Musée Estienne de Saint-Jean (Musée du Vieil Aix), venant enrichir notablement les collections de crèches et santons aixois que possède déjà le musée.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

DONNER votre accord pour l'achat de ces santons dont vous trouverez la liste en annexe pour un montant total de 32 500 Euros.

Ce montant sera imputé au chapitre 90324 2161 1442 qui présente les disponibilités suffisantes.

2012.428 - ACHATS DE SANTONS ANCIENS DE LA COLLECTION FOUQUE POUR LES COLLECTIONS DES MUSÉES DE LA VILLE.

Présents et représentés	: 55
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

SANTONS FOUQUE

1. COLLECTION COMPLETE DE SANTONS

- Créés par Paul FOUQUE au long de sa vie (2.000 modèles environ de toutes tailles).

Montant : 5 000 Euros

2. RECONSTITUTION DE LA VEILLEE CALENDALE DANS LA SALLE A MANGER PROVENCALE.

Composition de la Salle à Manger :

- 6 Assiettes provençale à l'effigie FOUQUE
- Verres, bougeoirs
- Argenterie et rond de serviettes
- Santon à chaque assiette
- Fruits, nougat, calisson (tout en argile)
- Coupelle de blé, cruches.
- 3 nappes dont 2 nappes simples et 1 nappe brodée aux initiales FOUQUE
- Serviettes brodées aux initiales FOUQUE
- Effets personnels divers, livres provençaux, puits porte-crayons avec santons de 13cm, chapeaux de paille, tresses d'ail, accessoires divers
- Coup de mistral et Renaude de 30cm décoré
- Objets divers
- 3 mannequins grandeur nature : 1 homme – 1 femme – 1 enfant
- Vêtements pour mannequins grandeur nature pour : 1 homme, 1 femme et 1 enfant

Composition de la Crèche :

- 1 Etable en liège avec toit en argile
- 1 Nativité 20cm comprenant : Jésus, Marie, Joseph, Ane, Bœuf, les 3 Rois Mages, l'Ange, soit 9 personnages
- 10 Santons de 20cm
- 15 Santons de 13cm
- 20 Santons de 9 cm
- 30 Santons de 6 cm
- 1 Village de fond complet, soit 8 pièces
- 1 Pont en 13 cm

- 1 Puit en 13 cm
- 1 Moulin en 9 cm
- 1 Oratoire en 9 cm
- 1 Borie en 6 cm
- 1 Pigeonnier en 6 cm
- 1 Chapelle avec socle en 4 cm
- cascade (Longueur 17 – Largeur 15- Hauteur 14)
- Rivière (Longueur 20- Largeur 12) 4 morceaux
- Pont Rivière (longueur 22- Largeur 19- Hauteur 9)
- Mare (24 cm X 26 cm)

Montant : 15 000 euros

3. PIECES UNIQUES ET DE COLLECTIONS

- Coup de mistral N°1 signé Paul FOUQUE 1990. 34 cm – pièce unique
- Coup de mistral toutes tailles en brut
- Tambourinaire signé 30 cm pour le Salon International des Santonniers de 1998
- Couple Noces d'Or 20 cm signé 1965
- Cruche 40 cm avec crèche complète en 2 cm
- Berger sur sa canne 30 cm brut, pièce unique signée 1970
- Berger 50 cm pièce unique brut

Montant : 12 500 Euros